

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2023, 2024 ET 2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que le budget de la Ville de Port-Cartier pour l'exercice financier 2023 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 seront soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu **LE MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2023, À 19 H**, à la salle du conseil, au 40, avenue Parent, Port-Cartier.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'exercice financier 2023 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

FAIT À PORT-CARTIER, ce 28^e jour du mois de novembre 2022.

La greffière,

M^e Ariane CAMIRÉ

AC 05